

LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE

La biodiversité est essentielle à la vie

La biodiversité est la diversité de toute forme de vie sur terre : diversité génétique, diversité des espèces, diversité des écosystèmes et des milieux naturels.

À la base de toute notre vie... la biodiversité. L'humanité dépend totalement du monde vivant pour sa propre existence.

La biodiversité est de plus en plus associée à la notion de développement durable, tant la communauté scientifique estime qu'elle est «l'assurance vie de la Terre». Or, selon le rapport de l'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire lancé en 2000 par le Secrétaire général des Nations unies, Kofi ANNAN, 60% des services vitaux fournis à l'homme par les écosystèmes sont d'ores et déjà endommagés (Millenium Ecosystem Assessment).

S'inquiéter de la perte de biodiversité est une nécessité

Les espèces animales et végétales qui peuplent la Terre lui ont depuis toujours apporté des ressources fondamentales. La modernité change notre rapport à la nature, mais pas notre dépendance vis-à-vis d'elle.

L'air que nous respirons	La biodiversité est indispensable à l'équilibre de l'atmosphère (production d'oxygène par la photosynthèse, piégeage du carbone, filtrage des particules)
L'eau que nous buvons	Les bactéries sont indispensables à l'épuration naturelle des eaux
Notre nourriture	Tout, à part les sels minéraux et l'eau !
Nos vêtements	Coton, laine, cuir, soie, pétrole...
Nos maisons	Le bois, le chanvre, le calcaire, l'ardoise, la chaume...
Notre santé	Des milliers de plantes et d'animaux utilisés en médecine
L'énergie que nous consommons	Le pétrole, le charbon, le bois, la tourbe
Nos loisirs	La pêche, la chasse, la randonnée...

Plantes et santé : des enjeux économiques énormes

10 des 25 médicaments les plus vendus aux Etats-Unis sont dérivés de sources naturelles. Au total, environ la moitié des médicaments de synthèse ont une origine naturelle. Le seul Ginkgo ou arbre aux 40 écus, a permis de découvrir des produits très efficaces contre les maladies cardio-vasculaires, pour un chiffre d'affaires de 360 millions de dollars par an.

75 % de la population mondiale dépendent de remèdes traditionnels d'origine naturelle. En Chine, sur les 30.000 espèces recensées de plantes supérieures, plus de 5.000 espèces sont utilisées à des fins thérapeutiques.

En France, de très nombreuses plantes communes présentent un intérêt thérapeutique : millepertuis, aubépine, sauge, genêt, verveine...

Biodiversité et alimentation

La totalité de l'alimentation humaine provient de la biodiversité. Même si quelques plantes cultivées et quelques races domestiques occupent aujourd'hui une place majeure, nous avons besoin de milliers d'espèces et de variétés pour conserver une alimentation diversifiée et sûre.

La biodiversité en danger

60 % des services vitaux fournis à l'homme
par les écosystèmes sont en déclin

La France a perdu chaque année, entre 1992 et 2004 :

- 73.000 ha de prairies permanentes ;
- 30.000 ha de surfaces agricoles hors prairies ;
- 26.000 ha arborées (arbres isolés, haies).

131 espèces présentes en France
sont en danger critique d'extinction
(10% des espèces végétales sont en sursis,
20% des animaux vertébrés ont disparu ou sont
en grave danger sur notre territoire)

50% des zones humides ont disparu
dans la seconde moitié du XX^e siècle

La biodiversité connaît aujourd'hui une crise majeure.

Il est aujourd'hui admis que la perte de biodiversité constitue, avec le changement climatique, l'autre menace environnementale majeure posée à l'humanité. Plus de 1.000 scientifiques du monde entier ont constaté que 60% des écosystèmes à l'échelle mondiale sont dégradés, alors que les services économiques, culturels et environnementaux qu'ils rendent à nos sociétés demeurent indispensables à notre développement et à notre avenir.

Après 5 grandes phases d'extinction, la Terre connaît aujourd'hui une nouvelle crise, due aux activités humaines. Cette crise est beaucoup plus rapide que les précédentes et l'on considère que le rythme des disparitions d'espèces est 1.000 fois plus rapide que dans la situation « naturelle ». D'un autre côté, de nouvelles espèces continuent d'apparaître, mais lentement : on estime à plusieurs centaines de milliers d'années le délai nécessaire à l'émergence d'une nouvelle espèce.

Enfin, les autres pans de la biodiversité sont également en voie de dégradation : appauvrissement génétique des espèces, introduction d'espèces devenues envahissantes, diminution des variétés et races domestiques, uniformisation des écosystèmes et des paysages...

L'appauvrissement de la diversité biologique est donc devenu une menace très importante pour notre avenir, au même titre que les changements climatiques. Cette érosion remet en cause des services essentiels que nous rend la nature. Enrayer cette érosion est un enjeu mondial, mais aussi national car la France est dépositaire d'une très grande biodiversité, en métropole comme à l'outre-mer.

Renouer les liens avec la biodiversité

Il est urgent de renouveler le contrat entre l'homme et les autres espèces qui peuplent la Terre. Dans certains cas, il s'agit simplement de ne pas perdre des relations aussi anciennes que celle unissant l'homme, l'abeille et l'arbre fruitier. Dans d'autres cas, une connaissance poussée des espèces et des écosystèmes peut permettre d'imaginer des solutions innovantes aux problèmes que nos sociétés rencontrent aujourd'hui.

Une mobilisation forte

Face au constat de l'érosion de la biodiversité, les Gouvernements se sont mobilisés depuis une vingtaine d'années. La Convention sur la Diversité Biologique adoptée à Rio en 1992, fixe 3 grands objectifs : conservation des diverses formes de vie, utilisation durable de la biodiversité, accès juste et équitable aux ressources vivantes. En 2004, la France a adopté sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité qui affiche l'objectif ambitieux de stopper d'ici 2010 la perte de la biodiversité. Ses 10 plans d'actions sectoriels constituent une étape importante dans la prise en compte de la conservation des écosystèmes et des espèces dans l'ensemble des politiques publiques.

Dans le cadre du "Grenelle Environnement", le groupe 2 "Préserver la biodiversité et les ressources naturelles" a adopté un référentiel de 119 mesures en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles.

■ **Arrêter la perte de biodiversité et conforter la richesse du vivant** par la mise en place d'une trame verte et bleue maillant l'ensemble du territoire, une stratégie nationale des aires protégées, des plans de conservation et de restauration dans les 5 ans des 131 espèces, en danger critique d'extinction, l'acquisition de 20.000 ha de zones humides en 5 ans, la restauration de la nature en ville, la mobilisation de la filière bois en protégeant la biodiversité forestière, la sauvegarde des insectes pollinisateurs et des abeilles, la conservation des semences anciennes et locales, la conservation de la biodiversité outre-mer, et la généralisation des bandes enherbées sur tous les cours d'eau. Le réexamen et l'abandon du projet de la montagne de Kaw a permis de préserver l'exceptionnelle biodiversité de ce site guyanais.

■ **Créer par l'expertise, la formation et la recherche les outils de compréhension, de gestion et de suivi indispensables** en créant en 2008 un observatoire de la biodiversité et une fondation française de coopération pour la recherche sur la biodiversité, en achevant l'inventaire ZNIEFF terrestre et en réalisant l'inventaire ZNIEFF marin en 2010, en engageant une recherche sur la biodiversité des sols, en renforçant les disciplines naturalistes (botanique, zoologie, écologie, taxonomie...), en réunissant un sommet du gène, en renforçant l'enseignement de l'écologie ainsi que la stratégie nationale pour la biodiversité et l'élaboration de stratégies régionales, en proposant des mesures fiscales favorables à la biodiversité, et en lançant une rénovation importante du Musée national d'Histoire naturelle. L'opportunité de création d'une agence nationale d'expertise sur la biodiversité fera l'objet d'une mission.

■ **Gérer de façon cohérente et concertée la mer vivante et son littoral**, par l'application du principe de gestion concertée par écosystème, par la réduction et la prévention des polluants venant du continent, par la gestion des stocks halieutiques, par la mise en place d'un programme méditerranéen pilote, par des quotas de pêche administrés et non transférables sur le thon rouge méditerranéen, par la collecte et gestion des déchets flottants et échoués (macro-déchets), par la réduction et prévention des risques et pollutions liés aux activités portuaires, par la réforme du régime des extractions en mer et la restriction à l'usage de maërl aux fonctions les plus nobles.

■ **Contribuer à la conservation de la biodiversité mondiale**, en intégrant la protection dans les accords post-Kyoto, en luttant contre le commerce illégal du bois, en mettant en place un mécanisme mondial de mobilisation de l'expertise scientifique pour la biodiversité (IMOSEB), en intégrant systématiquement la biodiversité dans l'évaluation des projets d'aide au développement, en renforçant l'aide aux projets de gestion de la biodiversité, en œuvrant pour la boîte verte à l'OMC, et en portant la biodiversité pendant la présidence française.